Orientations budgétaires 2023

Le 31 janvier dernier, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour 2023, permettant de faire le point sur la situation financière de la Ville et sur le contexte dans lequel va s'inscrire le prochain budget primitif.



Dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques, le budget 2023 de la Ville concilie sobriété, maîtrise financière et amélioration du cadre de vie.

Ambition : assurer le bon fonctionnement des services municipaux, maintenir une qualité de vie satisfaisante pour tous les Sparnaciens et concrétiser des projets structurants pour la commune.

Retrouvez l'essentiel des orientations pour l'année à venir :

HAUSSE DES CHARGES

La commune enregistre une **augmentation globale de ses charges, estimée à un niveau inédit de + 9** %. Elle est imputée principalement à la hausse du coût de l'énergie, la prise en compte sur une année entière de la réévaluation du point d'indice des fonctionnaires, la progression des frais financiers due à la hausse des taux d'intérêt, ou encore l'augmentation attendue des prix des fournitures et des contrats de maintenance.

Différentes mesures sont actées pour y faire face, parmi lesquelles la mise en oeuvre d'un Plan de sobriété énergétique ou l'augmentation ciblée de tarifs municipaux (d'un niveau néanmoins inférieur à l'inflation).

EVOLUTION INSUFFISANTE DES DOTATIONS

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les dotations de l'Etat devraient légèrement progresser, grâce essentiellement à l'augmentation de la compensation des valeurs locatives des locaux industriels et de la Dotation de Solidarité Urbaine.

Cette progression intervient cependant après un net recul des compensations et dotations versées à la Ville ces dernières années. Entre 2012 et 2022, la Dotation Globale de Fonctionnement (principale contribution de l'État) a ainsi diminué de 45 %, passant d'un montant annuel de 9,6 millions d'euros à seulement 5 millions d'euros.

Avec la disparition de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, les ressources fiscales reposent désormais essentiellement sur les taxes foncières des particuliers et des entreprises. Face à l'augmentation brutale des charges, non compensée par l'entrée de ressources, la Ville est contrainte de faire progresser ses taux de fiscalité de 2 % pour maintenir le niveau de service public et sa qualité.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

L'encours de dette s'établira à un montant de 36,5 millions d'euros. Cela permettrait à la commune de rembourser sa dette en 6,4 années, dans la continuité des 7,4 années annoncées lors du précédent budget. Pour rappel, le Code Général des Collectivités Territoriales fixe un plafond situé entre 11 et 13 ans pour les collectivités de plus de 10 000 habitants. Dans un contexte défavorable, la Ville

d'Epernay fait ainsi figure de bon élève.

14,3 MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

La commune a pour ambition de conserver un niveau d'épargne brut important, afin de maintenir un niveau élevé d'investissement pour soutenir l'activité économique et l'attractivité du territoire, tout en améliorant les équipements municipaux.

L'épargne brute sera ainsi de 4,3 millions d'euros cette année. Grâce à une hausse des subventions obtenues par la Ville, les dépenses d'équipement sont par ailleurs en nette progression, d'un montant de 14,3 millions d'euros.

En 2023, les principales opérations concerneront :

- l'avancée des travaux du parking souterrain sur le Jard
- la poursuite du programme de voirie
- la mise en oeuvre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat en centre-ville
- la suite des études concernant la passerelle passe-quartier et le Pôle d'échanges multimodal
- le prolongement des études relatives au futur quartier Berges de Marne
- la construction d'une nouvelle crèche en remplacement de la structure Tom Pouce
- la réalisation des projets du budget participatif
- la participation aux travaux pour l'hydraulique des coteaux...

En dépit d'un contexte difficile, le budget 2023 est une projection encourageante pour l'avenir de la commune et des Sparnaciens.

Liens utiles Réécoutez la séance du Conseil Délibérations